



DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par Roger Deneys, Thomas Bläsi, Jean-Marie Voumard, François Lefort, Christian Zaugg

Concerne: M2252

TEXTE

1) Annule et remplace le titre par :

pour la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire rapport au Grand Conseil sur les dysfonctionnements ayant conduit à la mort d'Adeline M.

2) Annule et remplace les invites par :

Nomme, conformément aux articles 230E et suivants de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève du 13 septembre 1985, une commission d'enquête parlementaire chargée :

- de faire toute la lumière sur les dysfonctionnements survenus à tous les échelons de l'Etat et des HUG et ayant mené à cette tragédie ;
- de recourir, conformément aux dispositions de l'art. 230F, al.1 de la LRGC , aux compétences d'experts externes au canton pour soutenir le travail de la commission d'enquête ;
- d'évaluer les risques que de telles situations se reproduisent dans le futur compte tenu de l'organisation actuelle et des moyens dévolus aux services concernés ;
- de formuler les cas échéant des recommandations de réformes et de changements de pratiques ;
- de rendre rapport au Grand Conseil sur le résultat de ses investigations d'ici au 30 octobre 2015.